



changement d'avocat dans une succession

Par **marine10**, le **24/11/2011** à **18:29**

Bonsoir,

J'ai actuellement un avocat et j'aurais aimer savoir une chose: si je change d'avocat alors que j'ai l'aide juridictionnelle, mon ancien avocat peut-il me demandait de payer ou si c'est l'aide juridictionnelle qui payera les frais du premier avocat que je ne veux plus ?

Autre question:

Dans une affaire de succession, avec des biens immobilier, esqu'il faut un avocat specialisé en immobilier, en patrimoine, ou autre?

Merci.

Par **Claralea**, le **24/11/2011** à **23:01**

il faut un d'avocat spécialiste des droits de successions

Il sera payé par l'aide juridictionnelle et vous devrez faire une nouvelle demande